



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

- 34 G 13** 1 registre papier.
Comptes du bureau de charité d'Arcis.
1755-1761

Arconville

- 35 G 1** 1 p. papier.
Don anonyme d'une somme de 1000 livres à la fabrique.
1772

Argançon

- 36 G** Cote réservée.

Arrelles

- 37 G** Cote réservée.

Arrembécourt

- 38 G 1** 2 p. parchemin , 21 p. papier.
Pièces d'un procès relatif à la collection de la cure, avec analyses
d'actes depuis le XIIe siècle.
1554-1668

- 38 G 2** 1 p. papier.
Bail des dîmes.
1758

Arrentières

- 39 G** Cote réservée.

Arsonval

- 40 G** Cote réservée.